



**Procès-verbal de l'assemblée des délégués des communes-membres
de l'Association intercommunale du bassin Sionge (AIS)
du 10 juin 2021, 18.30 heures, à Vaulruz, Hôtel de Ville**

Comité :

Président :	M. Claude Bovigny, vice-syndic, Vaulruz	Anciens membres
Vice-président :	M. Patrice Morand, conseiller, Bulle	
Membres :	M. Fabrice Clément, conseiller, Marsens	
	M. Claude Jelk, conseiller, Riaz	
	M. Dominique Schouwey, vice-syndic, Hauteville	
		Membres à élire
	Mme Sabine Guillet, conseillère, Riaz	
	M. Nicolas Pasquier, conseiller, Bulle	
Secrétaire-caissière :	Mme Karine Favre, Broc	
Chef d'exploitation :	M. Norbert Vuarnoz, Vuippens	
Exploitants :	M. Florian Aebi	
	M. Fabio Fernandes	
	M. Steve Gremaud	
	M. Blaise Moret	
	M. Stéphane Ruffieux	
Invité :	M. Dominique Wartmann, SEn	
Excusés :	M. Patrice Borcard, Préfet de la Gruyère	
	M. Joël Pasquier, exploitant	

Délégués des communes :

Bulle	5 voix	M. Nicolas Pasquier, Conseiller
Corbières	1 voix	M. Martin Gendre, vice-syndic
Echarlens	1 voix	M. Pascal Mauron, conseiller
Hauteville	1 voix	M. Yannick Ecoffey, conseiller
Marsens	1 voix	--
Morlon	1 voix	M. Patrick Audemars, vice-syndic
Pont-en-Ogoz	1 voix	--
Pont-la-Ville	1 voix	M. Laurent Schafer, conseiller
Riaz	1 voix	M. Wolfram Schuwey, conseiller
La Roche	1 voix	M. Fabien Kolly, conseiller
Sorens	1 voix	M. Daniel Gilgen, conseiller
Vaulruz	1 voix	M. Jean-Bernard Erni, conseiller
Vuadens	1 voix	M. Cédric Seydoux, conseiller

Excusés

M. Jérôme Tornare, conseiller, Bulle
M. Jean-Michel Bays, conseiller, Marsens
M. Marc-Olivier Seydoux, conseiller, Pont-en-Ogoz

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée virtuelle de l'automne 2020
2. Présentation et approbation des comptes de fonctionnement et des investissements 2020
3. Approbation du rapport de gestion
4. Elections du président, du vice-président, des membres du comité et nomination de la secrétaire-caissière de l'association.
5. Informations diverses
6. Propositions individuelles et divers

M. le Président ouvre cette assemblée ordinaire en saluant tous les participants, le SEEn et le chef d'exploitation. Il excuse M. le Préfet, retenu par d'autres obligations, ainsi que les délégués non présents. Il donne la parole à M. Erni qui souhaite une cordiale bienvenue à toutes les personnes et profite de partager quelques informations sur la commune de Vulruuz.

M. Bovigny nomme M. Daniel Gilgen, de Sorens, comme scrutateur puis informe qu'un verre de l'amitié sera servi à table à la fin de l'assemblée.

L'assemblée a été convoquée le 28 mai 2021, par courriel, et par insertion dans la Feuille Officielle du Canton de Fribourg du 21 mai 2021. M. Bovigny lit l'ordre du jour qui est approuvé.

Les délégués présents représentent 11 des 13 communes-membres, et 15 voix. L'assemblée est donc valablement constituée et apte à prendre des décisions, la majorité étant à 8 voix.

1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée virtuelle de l'automne 2020

Le procès-verbal a été adressé à chaque commune et à chaque délégué. Chacun a pu en prendre connaissance, il n'est donc pas lu et n'appelle aucun commentaire.

Le procès-verbal est approuvé, sans remarque, à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteur.

2 Présentation et approbation des comptes de fonctionnement et d'investissement 2020

M. Bovigny rappelle que les délégués ont reçu les documents. Les comptes sont légèrement inférieurs à ce qui avait été prévu au budget. Il donne ensuite la parole à la caissière, qui passe les comptes 2020 en revue en donnant quelques informations complémentaires aux explications déjà présentes dans le rapport de gestion, appuyée par une présentation à l'écran. Au final, les comptes 2020 de l'AIS sont résumés ainsi:

Comptes de fonctionnement

Chapitre 0: administration

Charges		55'081.40
---------	--	-----------

Chapitre 7: protection de l'environnement

Charges brutes d'exploitation	2'780'709.35	
Produits d'exploitation	<u>./.</u> 491'700.00	
Charges nettes d'exploitation	2'289'009.35	
Part des grandes entreprises (UCB et Translait)	<u>./.</u> 600'749.00	1'688'260.35

Chapitre 9: finances

Intérêts et frais liés à l'exploitation	252.40	
Intérêts sur investissements terminés	171'302.55	
Amortissements sur investissements terminés		
et acompte sur investissement en cours	1'802'910.10	<u>1'974'465.05</u>

A charge des communes		<u>3'717'806.80</u>
------------------------------	--	----------------------------

Part facturée à la Commune de Bulle en sus pour les entreprises UCB et Translait		600'749.00
--	--	------------

Compte des investissements

FILIERE "BOUES"

Pour rappel: objet accepté par les AD du 24.11.2016 et du 25.10.2019: CHF 14'620'000.-

Travaux estimés pour 2020: CHF 12'500'000.-

Travaux accomplis en 2020	<u>4'034'915.85</u>
----------------------------------	----------------------------

La caissière ayant terminé sa présentation, la parole est donnée aux délégués:

M. Gendre pose une question sur le séchage des boues. M. Vuarnoz explique succinctement le processus de centrifugeage des boues. Il précise que la matière minérale est actuellement trop basse – en raison du chantier - et nécessite de grandes quantités de floculant.

M. Bovigny lit le rapport de l'organe de révision, qui atteste que les comptes sont tenus conformément aux statuts et à la loi sur les Communes. Fiduconsult recommande à l'assemblée d'approuver les comptes.

L'assemblée des délégués approuve, à l'unanimité et tels que présentés, les comptes de fonctionnement et d'investissement 2020 de l'AIS.

M. Bovigny remercie les délégués de leur confiance.

3 Approbation du rapport de gestion 2020

Le rapport de gestion 2020 a été remis aux délégués. Il n'est pas lu. M. le président relève qu'un chiffre l'impressionne particulièrement, à savoir les 146l/s d'eau usée qui arrivent 24h/24 à la STEP. Il profite de remercier et féliciter les exploitants pour leur excellent travail au quotidien.

Il ouvre la discussion, qui n'est pas sollicitée, puis soumet le rapport au vote.

Le rapport de gestion 2020 de l'AIS est accepté à l'unanimité des membres présents.

4 Elections du président, du vice-président, des membres du comité et nomination de la secrétaire-caissière de l'association.

Au seuil d'une nouvelle législature, il appartient à l'assemblée des délégués de ratifier la composition du nouveau comité conformément à l'article 7 des statuts.

Départs au sein du comité

M. le Président informe que le comité de l'AIS enregistre deux départs: M. Patrice Morand de Bulle et M. Claude Jelk de Riaz. Il remercie ces deux personnes pour le travail qu'elles ont accompli au sein du comité AIS durant ces cinq années. Grâce à leur sagacité, le comité a pu œuvrer sereinement et dynamiquement. Ils ont déjà reçu un cadeau de départ. Au nom de l'assemblée, il leur souhaite une agréable retraite.

Élection des membres du comité

M. Bovigny soumet l'élection des membres qui ont été proposés par les communes-membres. Il s'agit de:

Secteur Bulle	M. Nicolas Pasquier (Bulle)	nouveau
Secteur Centre	Mme Sabine Guillet (Riaz)	nouvelle
Secteur Rive gauche	M. Fabrice Clément (Marsens)	ancien
Secteur Rive droite	M. Dominique Schouwey (Hauteville)	ancien
Secteur Sionge	M. Claude Bovigny (Vaulruz)	ancien

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents.

M. Bovigny rappelle que selon l'article 12 des statuts, le président, le vice-président et la secrétaire du comité sont les mêmes personnes que ceux de l'assemblée des délégués.

Election du président

M. Morand prend la parole et informe l'assemblée que le comité a choisi de reconduire M. Claude Bovigny, dans sa fonction de président. M. Bovigny siège au comité depuis 2001 en tant que membre, et depuis 2011 en tant que président. Durant ces dix années, il a su démontrer qu'il maîtrise les particularités de la gestion d'une station d'épuration.

Par ses compétences personnelles et professionnelles, le comité est certain qu'il continuera d'assumer cette tâche à la perfection et propose donc à l'assemblée de reconduire son mandat de président. Il soumet la nomination au vote de l'assemblée.

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents, par acclamation

M. Bovigny remercie M. Morand, ainsi que l'assemblée pour son élection. Il poursuit avec l'élection du vice-président.

Election du vice-président

Le comité propose, à la vice-présidence, M. Nicolas Pasquier, représentant la commune de Bulle en tant que conseiller communal en charge du dicastère des eaux. Nouvellement élu, M. Pasquier représente le plus grand contributeur de l'association. Il s'agit donc d'un choix stratégique.

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents, par acclamation**Nomination de la secrétaire-caissière**

Mme Karine Favre est secrétaire-caissière de l'association depuis 2014 et a obtenu en 2020 un brevet fédéral d'assistante de direction. M. le président relève l'excellent travail fourni par Mme Favre et propose de la reconduire dans ses fonctions de secrétaire-caissière de l'association.

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents, par acclamation

5 Informations diverses

Calcul de la clé de répartition

Le formulaire a été envoyé aux communes en mars 2021. La clé est en cours de calcul auprès de notre mandataire (ESCO Conseil Sàrl). Elle sera présentée à l'assemblée d'automne.

M. Gendre demande quelques informations sur le système de calcul de la clé de répartition, notamment sur les composantes qui sont prises en compte pour le calcul de cette clé (équivalents-habitants, surfaces, etc...). M. Bovigny précise que pour l'instant le calcul est identique aux années précédentes et basée effectivement sur plusieurs critères. Pour l'instant, ce calcul ne tient pas compte des communes qui ne sont pas encore à jour avec les mesures du PGEE. Il informe que le comité rencontre régulièrement les représentants des communes pour expliquer les exigences du traitement de l'eau et l'importance de la mise en séparatif. Celui-ci a pu constater que toutes les communes font des efforts, malgré les nombreux autres investissements que chacune doit consentir.

Traitement des boues

M. Bovigny donne quelques explications sur le déroulement du chantier de l'agrandissement du traitement des boues:

- Gros-œuvre terminé à 85%
- Essai d'étanchéité des digesteurs, en cours
- Second-œuvre et équipement en cours d'élaboration (soumissions)
- Budget semble respecté
- Fin du chantier prévue en été 2023

Par ailleurs, il informe que la commission de bâtisse, désormais appelée CoBa2.0 a été renforcée et professionnalisée. Elle assure le lien entre l'ingénieur, le chef d'exploitation et le comité de direction.

Passage à MCH2

Le président rappelle que les associations de communes sont tenues d'appliquer, dès le 01.01.2022, les mêmes obligations que les communes, soit:

- Adaptation des statuts. Ils devront être approuvés par les communes.
- Adoption du règlement des finances et de son règlement d'exécution. Ils seront approuvés par l'assemblée des délégués.
- Introduction de la commission financière. Les communes seront abordées avant l'été pour fournir des membres (min. 3).

Site internet

Mme Favre donne quelques informations sur le site internet de l'AIS, en ligne depuis le 25 novembre 2020:

- Informations utiles et didactiques
- Aide pour les architectes et les communes
- Système d'information du territoire (SIT)

Elle informe également l'assemblée que les adresses mail vont sous peu être modifiées:

gestion.ais@bluewin.ch

deviendra

gestion.adm@step-ais.ch

step.ais@bluewin.ch

deviendra

exploitation@step-ais.ch

etc..

6 Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'étant parvenue au comité, M. Bovigny ouvre la discussion qui n'est pas sollicitée.

M. Bovigny remercie tous les membres du comité (anciens et nouveaux), la secrétaire-caissière, le chef d'exploitation et le représentant du SEn. Il lève la séance 19.30 heures.

Bulle, le 11 juin 2021/kf

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU BASSIN SIONGE - AIS



Claude Bovigny
Président



Karine Favre
Secrétaire

Distribution : - communes-membres de l'Association
- Membres du comité
- Préfecture de la Gruyère

- Service de l'environnement
- N. Vuarnoz, chef d'exploitation STEP